

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2



Nombre de membres en exercice : 0 48
 Nombre de membres présents : 0 31
 Nombre de suffrages exprimés : 0 36
 VOTES :
 Pour : 0 29
 Contre : 0 7
 Abstentions : 0

Date de convocation : 10 Nov 2022

Présenté par (1), le Maire
 A, le Bastia le 17 Novembre

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A, le Bastia le 30 novembre
 Les membres de l'assemblée délibérante (2), conseil municipal

PIERRE SAVELLI	
ALBERTELLI VIVIANE	
BELGODERE DANIELLE	
CARRIER MARIE DOMINIQUE	
COLOMBANI CARULINA	
DALCOLETTO FRANCOIS	
DE CASALTA JEAN SEBASTIEN	
DE GENTILI EMMANUELLE	
DE ZERBI LISANDRU	
DEL MORO ALAIN	
FABIANI FRANCOIS	
FILIPPI FRANCOISE	
GRASSI DIDIER	
GRAZIANI ANTOINE	
GRAZIANI-SANCIU LIVIA	
GUIDICELLI LAUDA	
LACAVE MATTEA	
LINALE SERGE	
LUCCIONI DON PETRU	
LUCIANI EMMANUELLE	
MANGANO ANGELINA	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2



MASSONI JEAN JOSEPH	
MATTEI MATHILDE	
MILANI JEAN LOUIS	
MONDOLONI JEAN-MARTIN	
MORGANTI JULIEN	
ORSINI SAULI LAURA	
PASQUALINI D ULIVO MARIE PIERRE	
PELLEGGI LESLIE	
PERETTI PHILIPPE	
PIERI PIERRE	
PIPERI LINDA	
POLISINI IVANA	
ROMITI GERARD	
SALGE HELENE	
SIMEONI GILLES	
TATTI FRANCOIS	
TIERI PAUL	
TIMSIT CHRISTELLE	
VESPERINI FRANCOISE	
VIVARELLI MARI JEROMINE	
ZUCCARELLI JEAN	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

30 novembre 2022

A, le

Bastina le Maire

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : *le conseil municipal*